Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200711-2020-080bis-DE
Date de télétransmission : 21/07/2020
Date de réception préfecture : 21/07/2020

N° 2020-080 bis

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DEPARTEMENT DE SEINE SAINT DENIS
ARRONDISSEMENT DU RAINCY
CANTON DE SEVRAN
VILLE DE VILLEPINTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VILLEPINTE

SEANCE DU 11 JUILLET 2020

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 39

Par suite d'une convocation en date du 04 Juillet 2020, les membres composant le Conseil Municipal de Villepinte se sont réunis, aux Espaces "V" Roger Lefort - Salle Jacques Brel, le 11 Juillet 2020 à 9 heures 00, sous la Présidence de Madame Martine VALLETON, Maire.

Sont présents : 35

Mme VALLETON, M. BEAUDEAU, Mme ADLANI, M. MARAN, Mme VERTÉ, M. KHUL, Mme VAUBAN, M. XOSANAVONGSA, Mme PERRON, M. JIAR, Mme LE MOIL, M. DELAMADE, Mme TROUDART, M. VALLETON, Mme KASMI, M. LLEDO, Mme TEIXEIRA, M. POURPOINT, Mme VACHER, M. FERNANDEZ (parti au point n° 2020-064 puis pouvoir à Mme VALLETON et retour au point n° 2020-069), Mme SOLEIL, M. LE MOIL, Mme KHUL, M. YANG, Mme OUARET, Mme ANCHARUZ, M. GALIN (parti au point n° 2020-070 puis pouvoir à Mme TEIXEIRA), Mme YOUSSOUF, M. LAURENT (parti au point n° 2020-066 puis pouvoir à M. SCAGNI), Mme RIGAL, M. SCAGNI, Mme ROLAND, Mme BENHSAINE (pouvoir à Mme PHILIPPON-VERMOND puis arrivée au point n° 2020-061), M. CHIROUSE, Mme PHILIPPON-VERMOND.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration : 4

M. LE NEINDRE	qui a donné pouvoir à M. BEAUDEAU
M. KERAUDREN	qui a donné pouvoir à Mme YOUSSOUF
Mme BEN HADJ KHALIFA	qui a donné pouvoir à Mme RIGAL
M. FAGUIER	qui a donné pouvoir à Mme ROLAND

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200711-2020-080bis-DE
Date de télétransmission : 21/07/2020
Date de réception préfecture : 21/07/2020

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Mme VAUBAN est désignée pour remplir cette fonction.

OBJET : VIE ASSOCIATIVE ET COOPERATION DECENTRALISEE
Attribution de subventions de fonctionnement aux associations et organismes d'intérêt général pour l'exercice 2020.
Délibération n° 2020-080

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-4 et L.2121-29,
Vu la loi DCRA n° 2000-321 du 12 avril 2000 et notamment son article 10,
Vu le Décret n° 2001-455 du 6 juin 2001 et notamment son article 1,
Vu le rapport ci-annexé,

Considérant que, compte-tenu des objectifs et des actions, la Commune de Villepinte souhaite poursuivre son soutien aux associations et aux organismes tant en terme de moyens matériels qu'en terme d'attribution de subventions,

Ayant entendu son rapporteur, Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 11 ABSENTIONS
PAR 28 VOIX POUR

DECIDE :

ARTICLE 1 : Que les subventions de fonctionnement suivantes soient allouées aux représentants du Groupement, Œuvre, ou Association désignés ci-dessous :

Associations culturelles – Loisirs

ACBNE (Accordéon Club)	855 €
AFCSV (Association Féminine Culturelle et Sportive de Villepinte)	2 610 €
ALV (Association Lao de Villepinte)	2 200 €
AMH (Association Music'Handicap)	4 465 €
ANGEL'S COUNTRY LINE DANCE	400 €
APPROUV	2 000 €
ASDS (Association Self Défense pour les Seniors)	1 000 €
AUX PETITS PAS	855 €
ASCHB (Association Sportive Culturelle de la Haie Bertrand)	700 €
CARAIBEAN SHOW	2 000 €
CCMV (Centre Culturel Moderne de Villepinte)	12 000 €

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200711-2020-080bis-DE
Date de télétransmission : 21/07/2020
Date de réception préfecture : 21/07/2020

LA VALSE	1 350 €
LES PETITS CHANTEURS DE VILLEPINTE*	1 880 €
METS DU SOLEIL	940 €
UNITYX	2 700 €
ULRPA (Union Locale des Retraités et Personnes Agées)	1 330 €
VILLEPINTE POKER ASSOCIATION	1 000 €
DANS LA MAISON	2 000 €

Associations Solidarités et santé

ACUT (Association Courage Ulysse Tonye)	950 €
AMICALE CNL FONTAINE MALLET	600 €
CHATIA	1 500 €
RESTOS DU CŒUR	2 000 €
SECOURS CATHOLIQUE	1 400 €
SECOURS POPULAIRE	1 400 €
VOIR ENSEMBLE	500 €

Associations Solidarité internationales

ACV (Association Cambodgienne de Villepinte)	750 €
AFMDH (Association Franco-Marocaine pour le Développement)	500 €
DJIDODO LA PATIENCE	600 €
HELA (Houleye et les Autres)	400 €
LE RELAIS EDUCATIF	700 €
SOLIDARITE DJEDIGUI-KASSE	500 €

Associations d'Education

CULTURE BERBERE	1 000 €
FESLA (Formation Education Savoirs et Langues Appliquées)	300 €
FOYER SOCIO EDUCATIF DOLTO	300 €
FOYER SOCIO EDUCATIF CAMILLE CLAUDEL	300 €
GRECEL (Groupe de Recherche et d'Etude pour la Conquête de l'Ecriture et de la Lecture)	800 €
UNION LOCALE FCPE	800 €
UVMI (Union Villepintoise de Micro-informatique)	500 €

Associations de Citoyenneté

ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants)	700 €
UNC (Union Nationale des Combattants)	800 €

Associations sous convention

AIDE A DOMICILE	43 000 €
CENTRE SOCIAL ANDRE MALRAUX	250 000 €
CEPV	210 000 €
ISSUE DE SECOURS	42 000 €
MISSION LOCALE	70 000 €
SOS VICTIME	8 700 €

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200711-2020-080bis-DE
Date de télétransmission : 21/07/2020
Date de réception préfecture : 21/07/2020

Lignes à part

GOSB (Groupe d'Oeuvres Sociales Belleville)	4 700 €

Coopératives primaires

LANGEVIN	1 117 €
MARIE LAURENCIN	529 €
SAINT EXUPERY	714 €
VICTOR HUGO	1 373 €
VICTOR HUGO II	500 €
PASTEUR	861 €
CHARLES DE GAULLE	1 202 €
CHARLES PEGUY	556 €
LUCIE AUBRAC	632 €
JEAN MOULIN	573 €
VERT GALANT 1	858 €
VERT GALANT2	900 €
PEPINIERE	800 €

Coopératives Maternelles

WALLON	467 €
LANGEVIN	226 €
MARIE LAURENCIN	353 €
SAINT EXUPERY	412 €
VICTOR HUGO	885 €
PASTEUR	761 €
CHARLEMAGNE	535 €
LES MERISIERS	429 €
FONTAINE MALLET	726 €
VERT GALANT	858 €
PEPINIERE	500 €

Associations sportives non conventionnées

Artistes Futsal	7 500 €
Association Arts martiaux Self Défense	500 €
Association Pétanque Haie Bertrand	850 €
Association Sportive Polyvalente et Physique de Villepinte	1 000 €
Boxing Club de Villepinte	3 500 €
Club Randonnée Villepinte	700 €
Club Sportif de Cyclotourisme de Villepinte	2 600 €
Club Sportif de Roller Villepinte	1 000 €
Club de Yoga Villepintois	500 €
Football Féminin de Villepinte	8 500 €
Gymnastique Rythmique de Villepinte	4 100 €
Gym Volontaire	3 200 €
Judo Club de Villepinte	14 000 €
Les Plongeurs de Cézembre	1 200 €
Massaï Gym Boxing	1 500 €
Sport et Loisirs de Villepinte	11 000 €

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200711-2020-080bis-DE
Date de télétransmission : 21/07/2020
Date de réception préfecture : 21/07/2020

Terres de France Rugby	5 000 €
Twirling Club de Villepinte	10 000 €
Union Sportive Culturelle et Olympique de Villepinte	7 000 €
Villepinte Club Omnisports et Arts Martiaux	5 000 €
Villepinte Tennis	20 000 €
Villepinte Triathlon	1 000 €
Villepinte Marathon Athlétisme	12 500 €

Associations sportives conventionnées

*Nota Bene : **Les subventions pour les Associations sportives conventionnées sont des subventions de fonctionnement hors mise à disposition de personnel. Les mises à disposition de personnels feront donc l'objet d'un vote spécifique de subventions en fin d'année civile.*

Activités Nautiques de Villepinte**	73 200 €
Association Sportive de Villepinte**	26 000 €
Basket Club de Villepinte	25 000 €
Cercle d'Echecs de Villepinte	25 000 €
Club Sportif de Villepinte Gymnastique	81 000 €
Diables Rouges	25 000 €
Faucon Gym Boxing**	8 000 €
Football Club de Villepinte	70 000 €
Karaté Club Omnisports de Villepinte	99 000 €
Les Flamboyants de Villepinte**	55 000 €
Sport Plaisir 93 (Participation au dispositif du Parc de la Poudrerie pour l'animation Activ Eté de juillet à août)	25 000 €
Tennis de Tables Tremblay Sevran Villepinte	36 500 €
Villepinte HandBall Club	45 000 €

ARTICLE 2 : De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer tous actes à intervenir en vue de la bonne application des présentes.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL,

FAIT ET CLOS LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS

VILLEPINTE, le 11 Juillet 2020

Le Maire,
Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis

MAIRIE DE VILLEPINTE (Seine-Saint-Denis)

Martine VALLETON

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200711-2020-080bis-DE
Date de télétransmission : 21/07/2020
Date de réception préfecture : 21/07/2020

DIRECTION GENERALE ADJOINT DES SERVICES A LA POPULATION
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE LOCALE

RAPPORT DE PRESENTATION

relatif à la délibération n° 2020-080 bis

Conseil Municipal du 11 Juillet 2020

RAPPORTEUR : Madame le Maire

OBJET : VIII - VIE ASSOCIATIVE ET COOPERATION DECENTRALISEE
1 - Attribution de subventions de fonctionnement aux associations et organismes d'intérêt général pour l'exercice 2020.

La Commune de Villepinte souhaite poursuivre son soutien aux associations et aux organismes tant en terme de moyens matériels qu'en terme d'attribution de subventions.

CONCLUSION

Il est donc demandé à l'Assemblée Délibérante que les subventions de fonctionnement suivantes soient allouées aux représentants du Groupement, Œuvre, ou Association désignés ci-dessous :

Associations culturelles – Loisirs

ACBNE (Accordéon Club)	855 €
AFCSV (Association Féminine Culturelle et Sportive de Villepinte)	2 610 €
ALV (Association Lao de Villepinte)	2 200 €
AMH (Association Music'Handicap)	4 465 €
ANGEL'S COUNTRY LINE DANCE	400 €
APPROUV	2 000 €
ASDS (Association Self Défense pour les Seniors)	1 000 €
AUX PETITS PAS	855 €
ASCHB (Association Sportive Culturelle de la Haie Bertrand)	700 €
CARAIBEAN SHOW	2 000 €
CCMV (Centre Culturel Moderne de Villepinte)	12 000 €
LA VALSE	1 350 €
LES PETITS CHANTEURS DE VILLEPINTE*	1 880 €
METS DU SOLEIL	940 €
UNITYX	2 700 €
ULRPA (Union Locale des Retraités et Personnes Agées)	1 330 €
VILLEPINTE POKER ASSOCIATION	1 000 €
DANS LA MAISON	2 000 €

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200711-2020-080bis-DE
Date de télétransmission : 21/07/2020
Date de réception préfecture : 21/07/2020

Associations Solidarités et santé

ACUT (Association Courage Ulysse Tonye)	950 €
AMICALE CNL FONTAINE MALLET	600 €
CHATIA	1 500 €
RESTOS DU CŒUR	2 000 €
SECOURS CATHOLIQUE	1 400 €
SECOURS POPULAIRE	1 400 €
VOIR ENSEMBLE	500 €

Associations Solidarité internationales

ACV (Association Cambodgienne de Villepinte)	750 €
AFMDH (Association Franco-Marocaine pour le Développement)	500 €
DJIDODO LA PATIENCE	600 €
HELA (Houleye et les Autres)	400 €
LE RELAIS EDUCATIF	700 €
SOLIDARITE DJEDIGUI-KASSE	500 €

Associations d'Education

CULTURE BERBERE	1 000 €
FESLA (Formation Education Savoirs et Langues Appliquées)	300 €
FOYER SOCIO EDUCATIF DOLTO	300 €
FOYER SOCIO EDUCATIF CAMILLE CLAUDEL	300 €
GRECEL (Groupe de Recherche et d'Etude pour la Conquête de l'Ecriture et de la Lecture)	800 €
UNION LOCALE FCPE	800 €
UVMI (Union Villepintoise de Micro-informatique)	500 €

Associations de Citoyenneté

ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants)	700 €
UNC (Union Nationale des Combattants)	800 €

Associations sous convention

AIDE A DOMICILE	43 000 €
CENTRE SOCIAL ANDRE MALRAUX	250 000 €
CEPV	210 000 €
ISSUE DE SECOURS	42 000 €
MISSION LOCALE	70 000 €
SOS VICTIME	8 700 €

Lignes à part

GOSB (Groupe d'Oeuvres Sociales Belleville)	4 700 €

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200711-2020-080bis-DE
Date de télétransmission : 21/07/2020
Date de réception préfecture : 21/07/2020

Coopératives primaires

LANGEVIN	1 117 €
MARIE LAURENCIN	529 €
SAINT EXUPERY	714 €
VICTOR HUGO	1 373 €
VICTOR HUGO II	500 €
PASTEUR	861 €
CHARLES DE GAULLE	1 202 €
CHARLES PEGUY	556 €
LUCIE AUBRAC	632 €
JEAN MOULIN	573 €
VERT GALANT 1	858 €
VERT GALANT2	900 €
PEPINIERE	800 €

Coopératives Maternelles

WALLON	467 €
LANGEVIN	226 €
MARIE LAURENCIN	353 €
SAINT EXUPERY	412 €
VICTOR HUGO	885 €
PASTEUR	761 €
CHARLEMAGNE	535 €
LES MERISIERS	429 €
FONTAINE MALLET	726 €
VERT GALANT	858 €
PEPINIERE	500 €

Associations sportives non conventionnées

Artistes Futsal	7 500 €
Association Arts martiaux Self Défense	500 €
Association Pétanque Haie Bertrand	850 €
Association Sportive Polyvalente et Physique de Villepinte	1 000 €
Boxing Club de Villepinte	3 500 €
Club Randonnée Villepinte	700 €
Club Sportif de Cyclotourisme de Villepinte	2 600 €
Club Sportif de Roller Villepinte	1 000 €
Football Féminin de Villepinte	8 500 €
Gymnastique Rythmique de Villepinte	4 100 €
Gym Volontaire	3 200 €
Judo Club de Villepinte	14 000 €
Les Plongeurs de Cézembre	1 200 €
Sport et Loisirs de Villepinte	11 000 €
Terres de France Rugby	5 000 €
Twirling Club de Villepinte	10 000 €
Union Sportive Culturelle et Olympique de Villepinte	7 000 €
Villepinte Club Omnisports et Arts Martiaux	5 000 €
Villepinte Tennis	24 000 €

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20200711-2020-080bis-DE
Date de télétransmission : 21/07/2020
Date de réception préfecture : 21/07/2020

Villepinte Triathlon	1 000 €
Villepinte Marathon Athlétisme	12 500 €

Associations sportives conventionnées

*Nota Bene : **Les subventions pour les Associations sportives conventionnées sont des subventions de fonctionnement hors mise à disposition de personnel. Les mises à disposition de personnels feront donc l'objet d'un vote spécifique de subventions en fin d'année civile.*

Activités Nautiques de Villepinte**	73 200 €
Association Sportive de Villepinte**	26 000 €
Basket Club de Villepinte	25 000 €
Cercle d'Echecs de Villepinte	25 000 €
Club Sportif de Villepinte Gymnastique	81 000 €
Diables Rouges	25 000 €
Faucon Gym Boxing**	8 000 €
Football Club de Villepinte	70 000 €
Karaté Club Omnisports de Villepinte	99 000 €
Les Flamboyants de Villepinte**	55 000 €
Sport Plaisir 93 (Participation au dispositif du Parc de la Poudrerie pour l'animation Activ Eté de juillet à août)	25 000 €
Tennis de Tables Tremblay Sevran Villepinte	36 000 €
Villepinte HandBall Club	45 000 €